



## Compte rendu : Atelier de concertation « SPORT »

**Date:** 27 avril 2021

**Lieu:** Visioconférence

**Participants:** 13 participants

**Élu(s) présent(s) :**

- *Scévole De Livonnière* (Adjoint au maire du 17<sup>ème</sup> en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public)
- *Athénaïs De la Morandière* (Adjointe au maire du 17<sup>ème</sup>, en charge de la jeunesse et du sport)
- *Mariam Maman* (conseillère d'arrondissement de l'opposition)
- *Karim Ziady* (conseiller de Paris délégué en charge du sport de proximité auprès de Pierre Rabadan)

**Représentant de la mairie :**

- Le Service Démocratie Locale

**Ordre du jour :**

- Introduction : Objectifs de l'atelier - Explication du questionnaire et résultats
- Travail en sous - groupe : Discussion des projets et amendements
- Conclusion

**Sujet 1 : Objectif de l'atelier et résultats du questionnaire**

**A) Objectif des ateliers de concertation :**

Au cours de l'atelier il a été expliqué aux participants l'intérêt des ateliers de concertation. En effet ces derniers servent à :

- Préciser les projets, les rapprocher, et consolider les éléments nécessaires à leur élaboration, ou tout simplement leur faisabilité ;
- Identifier les regroupements fédérateurs ;
- Réunir les porteurs de projets, les conseils de quartier et les habitants et associations intéressés.

**B) Le questionnaire :**

Treize projets sur la thématique du sport ont été jugés recevables au budget participatif pour le 17ème arrondissement et ont été discutés pendant cet atelier:

- Aménagement d'aires de sport urbain
- Pose d'agrès sportifs placette Léon Cosnard
- Réfection du terrain de basket du pars MLK
- De la course d'orientation au parc Martin Luther King
- Couverture des courts de tennis d'Asnières
- Amélioration des aires et des murs d'entraînement tennis

- Couvrir les courts de tennis de Reims
- Couverture du tennis Aurelle de Paladines
- Rénovation des équipements sportifs du 17<sup>ème</sup> arrondissement
- Rénovation du stade de la porte d'Asnières
- Rénovation de la piste d'athlé du stade Paul Faber
- Développer le sport en plein air pour toutes et tous
- Couverture des courts de tennis et création de club house

Le service démocratie locale a, en amont de cette réunion, mis en ligne un questionnaire sur le site de la mairie du 17ème, afin que les porteurs de projets et les personnes souhaitant s'y associer puissent enrichir des projets déposés et proposer des regroupements pour les projets similaires.

Noter les projets de 1 à 5 (5 étant la meilleure note)

	1	2	3	4	5
Aménagement d'aires de sport urbain	<input type="radio"/>				
Pose d'agrès sportifs placette Léon Cosnard	<input type="radio"/>				
Réfection du terrain de basket du parc MLK	<input type="radio"/>				
De la course d'orientation au parc Martin Luther King	<input type="radio"/>				
Couverture des courts de tennis d'Asnières	<input type="radio"/>				
Amélioration des aires et des murs d'entraînement tennis	<input type="radio"/>				
Couvrir les courts de tennis de Reims	<input type="radio"/>				
Couverture du tennis Aurelle de Paladines	<input type="radio"/>				
Rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement	<input type="radio"/>				
Rénovation du stade de la porte d'Asnières	<input type="radio"/>				
Rénovation de la piste d'athlé du stade Paul Faber	<input type="radio"/>				
Développer le sport en plein air pour toutes et tous	<input type="radio"/>				
Couverture des courts de tennis et création de club house	<input type="radio"/>				

## Enrichir un projet

Souhaitez-vous enrichir un projet ?

Merci d'indiquer le nom du projet que vous voulez amender/améliorer

## Regrouper des projets

Nom du premier regroupement

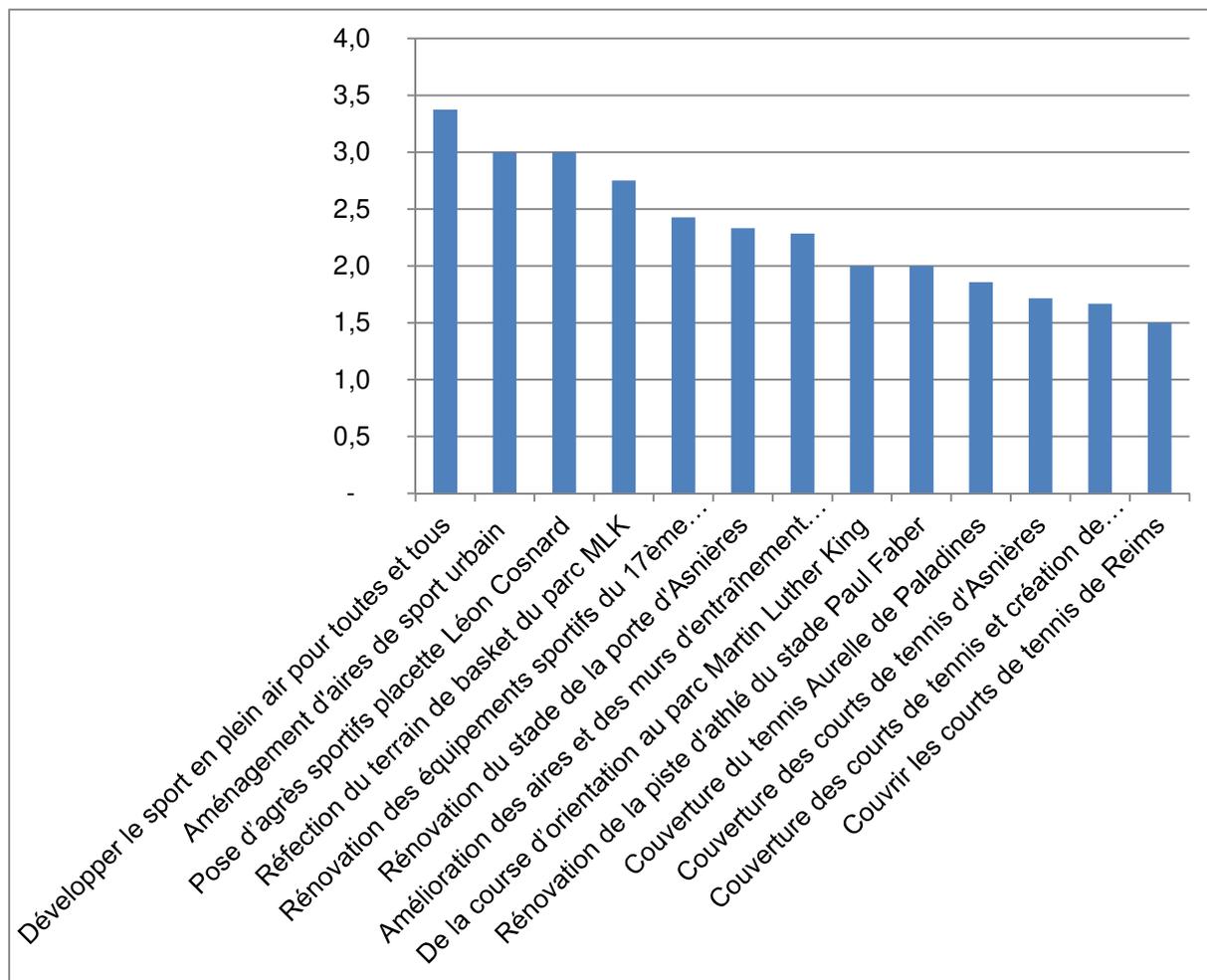
Quels projets voulez-vous intégrer dans ce regroupement ?

- Aménagement d'aires de sport urbain
- Pose d'agrès sportifs placette Léon Cosnard
- Réfection du terrain de basket du parc MLK
- De la course d'orientation au parc Martin Luther King
- Couverture des courts de tennis d'Asnières
- Amélioration des aires et des murs d'entraînement tennis
- Couvrir les courts de tennis de Reims
- Couverture du tennis Aurelle de Paladines
- Rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement
- Rénovation du stade de la porte d'Asnières
- Rénovation de la piste d'athlé du stade Paul Faber
- Développer le sport en plein air pour toutes et tous
- Couverture des courts de tennis et création de club house

Commentaire sur le regroupement proposé

## C) Réponses aux questionnaires :

Notes obtenues par les projets sur 5 :



Les porteurs de projets et les habitants souhaitant s'y associer ont regroupés les projets en deux pôles :

- Un premier concernant tous les projets relatifs au sport en plein air
- Un second concernant tous les projets relatifs à la rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement

Le sport en plein air recueille les meilleures notes suite au questionnaire. Mais contrairement à ce que l'on peut penser, sur le site du budget participatif, trente-huit personnes se sont associées aux autres projets (le plus d'habitants). Notamment quatorze personnes se sont associées pour transformer les différents terrains de tennis et vingt-quatre personnes pour la rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement.

## **Sujet 2 : Travail en sous-groupe : Discussion des projets et amendements**

### **A) Travail en sous-groupe :**

Suite aux deux regroupements recensés sur le questionnaire et imaginés par les porteurs de projet et les habitants, le travail de concertation des projets a pu se réaliser en deux sous-groupes.

En effet, un groupe de travail a pu travailler sur le sport en plein air et un second sur la rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement.

En début de réunion, les participants ont indiqué dans quel sous-groupe ils souhaitaient travailler.

## **B) Sous-groupe 1 : Du sport en plein air**

### ***Projet 1 : Aménagement d'aires de sport urbain***

#### En quoi consiste ce projet ?

Le quartier Legendre-Lévis n'est pas équipé d'agrès sportifs. L'idée consiste à aménager des aires de sport urbain dans ce quartier, par exemple placette Léon Cosnard. Il s'agit du terre-plein se trouvant au croisement de la rue de Tocqueville et de la rue Léon Cosnard.

Estimation : 5 000€

#### Quels ont été les commentaires ?

Le projet a été apprécié sur le site du budget participatif mais il est peut-être plus onéreux que l'estimation du porteur.

#### Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les autres projets du sous-groupe (voir rédaction sous projet 4).

### ***Projet 2 : Pose d'agrès sportifs placette Léon Cosnard***

#### En quoi consiste ce projet ?

Afin de rendre cet espace situé au croisement rue de Tocqueville et rue Léon Cosnard plus accueillant, il est proposé la pose d'agrès sportif au début du terre-plein.

#### Quels ont été les commentaires ?

Ce projet n'a récolté aucun commentaire. Les participants ont indiqués qu'il pourrait être bien de ne pas installer uniquement des agrès pour permettre à tous de faire du sport, et, intégrer, par exemple, des panneaux expliquant des exercices physiques (pas chassés, squat, etc.).

#### Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les autres projets du sous-groupe (voir rédaction sous projet 4).

### ***Projet 3 : Développer le sport en plein air pour toutes et tous***

#### En quoi consiste ce projet ?

Ce projet vise à créer un parcours sportif /santé reliant les parcs et squares du 17ème arrondissement dans le but de favoriser le sport en plein air. Un chemin-parcours mènerait à ces espaces verts dans lesquels seraient proposés quelques exercices physiques et divers agrès sportifs. Chaque square (et/ou parc) indiquera le square suivant pour continuer le parcours. La signalétique installée encouragera la pratique du sport et tout en visitant l'arrondissement.

#### Quels ont été les commentaires ?

Lors des ateliers de recevabilité, les services centraux ont émis une réserve sur la faisabilité dans l'espace public au profit des seuls squares et jardins. L'instruction serait facilitée par une proposition de sites pour le parcours. Plusieurs squares (Lily Laskine et Claire Motte) ont été proposés pendant l'atelier.

#### Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les autres projets du sous-groupe (voir rédaction sous projet 4).

### ***Projet 4 : De la course d'orientation au parc Martin Luther King***

#### En quoi consiste ce projet ?

Le projet envisage de créer un parcours permanent de course d'orientation au sein du Parc Martin Luther King.

Grâce à des balises épousant l'environnement du parc, le parcours pourra être utilisé par les publics scolaires, familles, et tout autre personne désirant s'adonner à la pratique / découverte de la course d'orientation. Le projet envisage :

- La création d'une carte d'orientation officielle
- La création de 3 parcours (permettant la pratique de tous) et la pose des balises associées
- La mise en place d'un panneau d'information permettant la découverte de la course d'orientation pour tous les publics

Le projet est estimé à 12 000€.

#### Quels ont été les commentaires ?

Les coûts de fonctionnement induits ont été discutés lors de l'atelier. Le porteur du projet (représentant d'un collège) a précisé qu'il s'agissait de créer un parcours permanent ; parcours que les collègues, lycées, ou toute autre personne, pourraient ensuite utiliser. Il s'agit donc bien de mettre en place un panneau explicatif et des balises mais pas d'en gérer l'animation.

Le porteur de projet a également précisé les installations envisagées : petite balises en bois, etc.

Il a été également émis l'idée qu'il fallait que le parcours soit accessible à tous les publics (différent niveau de difficulté). Cette idée a été reprise pour l'ensemble des projets relatifs au sport en plein air.

Ont également été évoqué des exemples dans d'autres villes : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/les-equipements/equipements-sportifs/parcours-dorientation/index.html>.

#### Projet amendé :

Projet regroupant les projets 1, 2, 3 et 4.

*Titre : Du sport en plein air pour toutes et tous !*

Ce projet vise à créer un parcours sportif /santé reliant les parcs et squares du 17ème arrondissement dans le but de favoriser le sport en plein air. Ce parcours relierait les différents espaces verts / squares de l'arrondissement dans lesquels seraient proposés quelques exercices physiques et divers agrès sportifs. Chaque square (et/ou parc) indiquera le square suivant pour continuer le parcours. La signalétique installée encouragera la pratique du sport tout en visitant l'arrondissement. Ce parcours pourra être composé de :

- Une course d'orientation dans le parc Martin Luther King : grâce à des petites balises en bois épousant l'environnement du parc, le parcours pourra être utilisé par les publics scolaires, familles, et toute autre personne désirant s'adonner à la pratique / découverte de la course d'orientation. Le projet envisage la création d'une carte d'orientation officielle et la mise en place d'un panneau d'information avec trois parcours d'orientation différents (varier les niveaux). Le but est d'installer une carte fixe pour que les participants puissent découvrir la carte d'orientation, ils devront alors retrouver les balises dans le parc (poinçonner une feuille), puis revenir à la table pour vérifier les résultats (la carte peut également être disponible sur paris.fr). Une fois la table et les balises posées, le projet n'engendrera pas de coût de fonctionnement car il s'agit d'un parcours permanent qui pourra ensuite être utilisé par tous. Plusieurs villes ont déjà mis en place ces parcours et peuvent servir d'exemple (parcours à Ivry sur Seine, réalisé via le budget participatif de la ville).
- D'agrès sportifs avec des panneaux explicatifs (les agrès doivent être pensés pour permettre la pratique du sport pour tous : niveaux adaptés). Les agrès pourront également être équipés de branchement pour recharger les téléphones. Le type d'agrès peut varier d'un endroit à l'autre pour permettre de rendre le parcours le plus complet possible.
- De panneaux expliquant des exercices sportifs sans qu'il soit besoin d'installer des agrès (pas chassés, squats, etc.) : le but est de permettre que les personnes ne voulant/pouvant pas utiliser les agrès puissent également faire du sport en plein air. Ces panneaux pourront être accompagnés, en tant que de besoin, de marquage au sol.

Nous proposons notamment d'installer des agrès et/ou équipements de sport en plein air au parc Martin Luther King (pour la courses d'orientation notamment), sur la placette Léon Cosnard (croisement rue Tocqueville), mais également (en fonction des impératifs techniques) square Lily Laskine et square Claire Motte. Cette liste n'étant pas exhaustive d'autres lieux peuvent être intégrés au projet.

## C) Sous-groupe 2 : la rénovation des équipements sportifs du 17<sup>ème</sup> arrondissement

### Projet 1: Réfection du terrain de basket du parc MLK

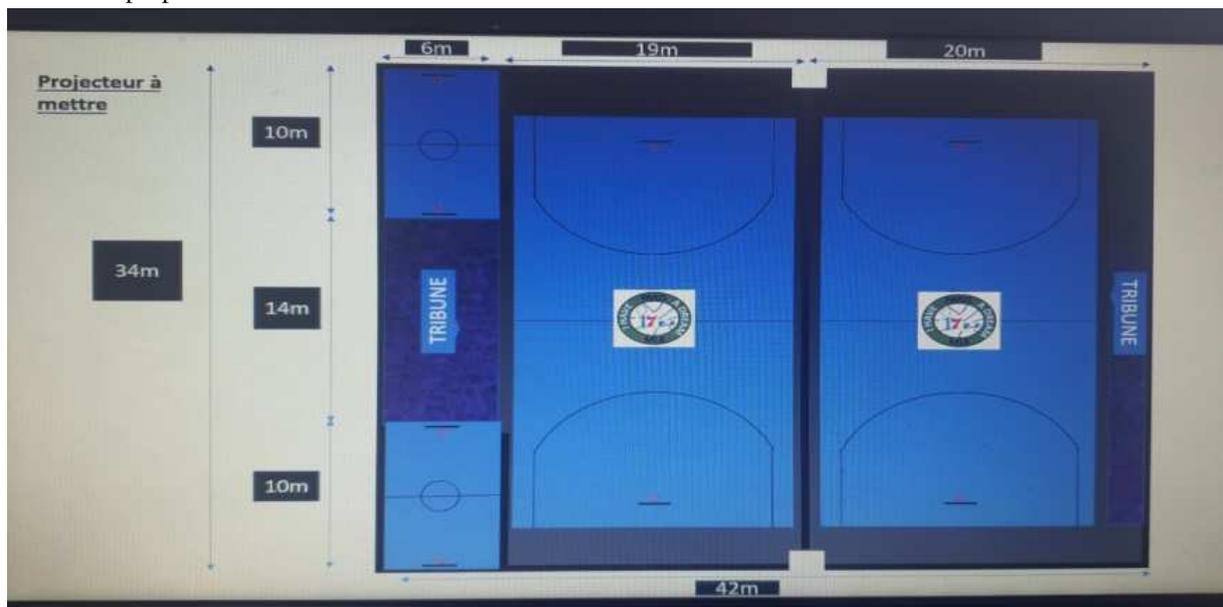
#### En quoi consiste ce projet ?

- Agrandir le terrain de basket (Actuellement parfois plus de 80 personnes dans 260m<sup>2</sup> avec seulement 2 paniers)
  - Améliorer les conditions de circulation sur le terrain les personnes qui entrent ou sortent passent par le terrain de jeu (risque de heurt très élevé, actuellement je suis témoin de plus de 20 heurts surtout avec les enfants...)
  - Ajouter des paniers pour séparer les enfants des adultes (trop de monde sur 1 panier, déjà vécu une situation où 15 ballons se mélangent entre enfants et adultes sur 1 panier, de grosses frictions ont eu lieu)
  - Ajout de tribunes, pour les parents ou spectateurs qui regardent les enfants ou amis jouer
  - Modifier les paniers de basket car de très mauvaise qualité (mettre des paniers en plexiglas comme sur le terrain de Levallois)
  - Ajout d'un terrain avec la nouvelle population arrivant sur batignolles
  - Souvent des personnes en situation d'handicap veulent jouer mais ont très peur car le risque de heurt est trop important au vu de la taille du terrain (ces personnes regardent avec une tristesse sans pouvoir jouer, fort bien dommage....)
  - Permettre la pratique du basket à n'importe quelle saison en couvrant le terrain avec des baies vitrées
- Le projet est estimé à 1 800 000€.

#### Quels ont été les commentaires ?

Lors de la phase de recevabilité, les services techniques ont émis des réserves de faisabilité, dans la mesure où le programme d'aménagement du parc MLK est encore en cours de réalisation. De surcroît, le plan du jardin, au nom de la propriété intellectuelle du concepteur, ne peut être modifié, ce qui oblige à réfléchir le projet dans un cadre contraint en matière d'aménagement et de paysagisme : la partie extension est difficile, il faut réfléchir dans le cadre de l'existant et des plans d'origine (l'instruction vérifiera l'espace et le nombre de terrains prévus). Le projet pourra être instruit en 2 strates : les modifications dans le cadre de l'existant, et les modifications relevant d'un réaménagement (extension et couverture)

Le porteur a précisé qu'il avait chiffré le projet à 1,8 M€ du fait de la couverture, et proposé un plan venant illustrer sa proposition.



Le projet est porté par un collectif, avec une préoccupation d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (pas aux normes) et de sécurisation du site pour les enfants (mini-terrain, tribune pour surveiller, accès facilité et moins glissant) et tous les usagers (sols très glissants, conflits d'usage du fait du trop faible nombre de paniers).

Ces points seront également relayés à la DPSP indépendamment du projet.

#### Projet amendé :

Le projet propose de rénover le terrain de basket du parc MLK, pour le rendre plus sûr et plus accessible.

Dans le cadre de l'existant, les priorités sont :

- L'ajout de paniers de baskets (il n'y en a que 2 aujourd'hui), notamment pour séparer le jeu des adultes et des enfants, et leur remplacement par des paniers de meilleure qualité (paniers en plexiglas comme sur le terrain du quai de Seine à Levallois.)
- L'amélioration des conditions de circulation sur le terrain, pour limiter les passages par le terrain de jeu, ce qui suppose de revoir grillages et poteaux pour un accès facilité.
- La rénovation des sols, aujourd'hui glissants.

En compatibilité avec les plans d'aménagement, il s'agirait également :

- D'agrandir le terrain de basket, notamment avec un mini-terrain à destination des enfants, et un terrain supplémentaire au vu du nombre croissant d'habitants. Cela permettrait également d'inclure les personnes en situation d'handicap.
- D'ajouter des tribunes, pour les parents ou spectateurs qui regardent les enfants ou amis jouer
- De permettre la pratique du basket à n'importe quelle saison en couvrant le terrain avec des baies vitrées

### *Projet 2 : Couverture des courts de tennis d'Asnières*

#### En quoi consiste ce projet ?

Le projet consiste à couvrir les courts de tennis d'Asnières. Il bénéficierait à tous les publics et permettrait de développer la pratique sportive du tennis !

#### Quels ont été les commentaires ?

La couverture bénéficierait au développement des publics (plus grande diversité, plus de handisport, plus enfants) et permettrait de disposer de plus de créneaux indépendamment des intempéries.

La fusion des projets de couverture n'est pas opérée en amont de l'instruction technique, les terrains d'Asnières restant soumis à des questions de portance, quand les projets de couverture de tennis de Reims se feraient sur une dalle existante : la question se posera lors de la commission ad hoc au vu des études techniques.

#### Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

### *Projet 3 : Amélioration des aires et des murs d'entraînement tennis*

#### En quoi consiste ce projet ?

- 1) relever au moins de 1m le mur d'entraînement Tennis au 34 boulevard de Reims.
- 2) améliorer l'aire la surface du mur d'entraînement Tennis au 28 rue André Bréchet Max Rousié.
- 3) sur les courts de Tennis couverts de Max Rousié, sur le fond des 3 tennis côté Périf, changer la couleur des panneaux blancs de séparation qui nous empêche de voir les balles de tennis correctement en jouant.

#### Quels ont été les commentaires ?

La partie Max Rousié pourra être intégrée aux projets « quartier populaire ».

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

***Projet 4 : Couvrir les cours de tennis de Reims***

En quoi consiste ce projet ?

La couverture des 4 terrains de tennis synthétiques du centre sportif de Reims permettrait de jouer au tennis quelles que soient les conditions climatiques. Jusqu'à présent la pratique de ce sport sur ce site subit de nombreuses interruptions les jours de pluie, ce qui prive les associations et les particuliers l'utilisant d'une pratique vraiment régulière.

De plus la pluie accélère l'usure des terrains et les rend glissants par le développement de mousses.

Le projet consisterait à construire une couverture partielle avec un toit au-dessus des quatre terrains synthétiques (du n°1 au n°4) ainsi qu'une protection contre le vent le long du terrain n°4 le plus exposé du côté de la rue Raymond Pitet.

Le projet est estimé à 1 100 000€.

Quels ont été les commentaires ?

Le projet a été apprécié sur le site du budget participatif. Ce projet est connu et a déjà été déposé.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

***Projet 5 : Rénovation des équipements sportifs du 17<sup>ème</sup> arrondissement***

En quoi consiste ce projet ?

Ce projet consiste à effectuer des travaux de rénovations dans les équipements sportifs du 17ème arrondissement:

- Gymnase Pierre Remond
- Gymnase Mildé Lippman et Biancotto
- Gymnase Courcelles
- Stade Max Rousie tribune du stade
- Terrain de tennis de la porte d'Asnières

Le projet est estimé à 1 100 000€.

Quels ont été les commentaires ?

Ce projet n'a récolté aucun commentaire.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

***Projet 6 : Rénovation du stade de la porte d'Asnières***

En quoi consiste ce projet ?

Je propose de rénover le stade de la porte d'Asnières, en agrandissant les infrastructures (vestiaires etc), pour développer la pratique sportive dans le quartier !

Quels ont été les commentaires ?

Ce projet n'a récolté aucun commentaire.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

### Projet 7 : Rénovation de la piste d'athlé du stade Paul Faber

#### En quoi consiste ce projet ?

La piste d'athlétisme du stade Paul Faber est dégradée. Elle aurait besoin d'être entièrement rénovée.  
Le projet est estimé à 500 000€.

#### Quels ont été les commentaires ?

Ce projet n'a récolté aucun commentaire.

#### Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

### Projet 8 : Couverture du tennis Aurelles de Paladines

#### En quoi consiste ce projet ?

Le projet consiste à couvrir les trois courts de tennis Aurelles de Paladines, avec une rénovation des courts de tennis en quick.

Ce projet bénéficierait à tous les publics, nombreux : scolaires, associations, individuels, enfants, loisirs, compétitions !

Le projet est estimé à 450 000€.

#### Quels ont été les commentaires ?

Le projet a été apprécié sur le site du budget participatif.  
Les participants ont souhaité fusionner ce projet avec le projet 9

#### Projet amendé :

Voir projet 9.

### Projet 9 : Couverture des courts de tennis et création de club house

#### En quoi consiste ce projet ?

Il s'agit de couvrir les courts de tennis d'aurelles de paladines avec la création d'un club house.

Deux solutions: l'une comme cela a été fait au site du stade Max Roussié, je dois recevoir l'étude mardi 9 mars, l'autre étant la société Vert Sun qui propose une couverture de courts de tennis avec des panneaux solaires permettant une indépendance énergétique de ce projet.(lumière, consommation d'électricité). En 2019, ce projet a été refusé car il fallait contacter la ville de Neuilly sur Seine. J'ai fait un mail aux Maires Adjoints concernés (sport et urbanisme), des arbres aussi devaient être abattus. Sur ce point ils devaient être taillés et/ou revégétalisés. Concernant la place pour le club house, face à l'entrée annexe du bâtiment se trouve tout un espace pouvant être aménagé. Nous répondons donc aux deux arguments qui ont été mis en avant 2019 pour ce projet. Sachant que la deuxième solution pourrait se révéler être une solution d'avenir avec une dépense énergétique moindre, car cette société construit avec des investisseurs, ce qui peut engendrer un coût très faible pour la ville de Paris? Nous vous mettons le coût du projet suivant la 1<sup>ère</sup> solution

Estimation : 450 000€

#### Quels ont été les commentaires ?

Ce projet a déjà été déposé lors des éditions 2016, 2017 et 2019. Les motifs de refus en phase de recevabilité lors des éditions précédentes sont désormais levés et éclairés (pas d'arbres abattus et pas de nuisances visuelles)

Le porteur a lui-même considéré son évaluation initiale à 450 k€ comme sous-évaluée, et la revoit d'ores et déjà à 580 k€.

#### Projet amendé :

Titre : *Couverture des courts de tennis Aurelles de Paladines et création de club house*

Le projet consiste à couvrir les trois courts de tennis Aurelles de Paladines, avec une rénovation des courts de

tennis en quick et la création d'un club house (face à l'entrée annexe du bâtiment).

La couverture pourrait être réalisée comme au stade Max Rousié, ou, optionnellement, avec des panneaux solaires permettant une indépendance énergétique de ce projet (lumière, consommation d'électricité).

Ce projet bénéficierait à tous les publics, nombreux : scolaires, associations, individuels, enfants, loisirs, compétitions !

Le projet est estimé à 580 000€ (hors panneaux solaires).

### **Sujet 3 : Conclusion**

En fin d'atelier, les deux sous-groupes se sont réunis.

Pour chaque sous-groupe un participant a été désigné afin d'être porte-parole, et expliquer aux membres de l'autre groupe les commentaires apportés pour chacun des projets.